

COMMUNISTES : 27 boulevard Saint Martin F-75003 Paris

communistes@sitecommunistes.org ; hebdo@sitecommunistes.org ; www.sitecommunistes.org

Résumé Eco / Social N° 170 : Semaine du 15 avril 2024



PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE : LES FILES D'ATTENTE INTERMINABLES POUR L'AIDE ALIMENTAIRE !

Des files d'attente à perte de vue d'un bout à l'autre de la France. C'est la réalité vécue par des milliers de jeunes, chaque jour en France, pour subvenir à leurs besoins. À Rennes, 600 étudiants font la queue devant l'Université de Rennes 2 pour se nourrir. À Lyon, les queues devant les restaurants CROUS s'allongent et le temps d'attente pour manger un repas chaud s'éternise. À Strasbourg, l'association Cop1 a distribué 500 paniers alimentaires à des étudiants de la ville il y a une dizaine de jours.

La précarité étudiante continue de faire un ravage dans notre pays, 7^e puissance économique du monde. « *En même temps* », le camp présidentiel a voté contre les repas à un euro pour tous les étudiants. Pour rappel, la moitié d'entre eux a moins de 100 euros de reste à vivre. « *Sans ces distributions alimentaires, je serais forcée de retourner chez mes parents, à 800 kilomètres de ma faculté* », nous confie une étudiante rennaise, qui tient à rester anonyme.

Se nourrir ou se loger ? Le difficile dilemme de nombreux étudiants !

« *Quand on est jeune, on est un public par essence précaire. On a du mal à se nourrir, à se loger. Des fois, justement, c'est choisir entre ce qu'on va manger le soir et est-ce que l'on va pouvoir payer son loyer, ses charges dans le mois !* », expliquait Éléonore Schmitt, porte-parole de l'Union étudiante, le 17 novembre 2023. Lors d'un rassemblement à Paris, de nombreux étudiants étaient venus témoigner du froid qu'il subissait chaque jour dans leurs logements. Le retour du printemps n'a pas résorbé la précarité étudiante pour autant.

Le 20 mars 2024, 600 étudiants faisaient la queue devant l'Université de Rennes pour se nourrir. Ils étaient 500 le 23 novembre 2023, de même le 4 octobre. À Lyon, la queue pour manger au

restaurant CROUS est interminable. Parfois, certains jettent l'éponge et retournent en cours le ventre vide parce qu'ils n'ont pas eu le temps de manger.

Pour aller plus loin : 1 étudiant sur 2 vit avec moins de 100 euros de reste à vivre : les chiffres chocs de l'étude Cop1/IFOP

« *Ce sont des produits comme le lait qu'on utilise au quotidien. Je ne suis pas boursier donc je n'ai aucune aide, or les produits sont de plus en plus chers* », témoigne un étudiant, lors d'une distribution alimentaire à Strasbourg organisée par l'association Cop1 il y a une dizaine de jours. Des témoignages à mettre en parallèle avec cette réalité : depuis la réélection d'Emmanuel Macron, nous assistons à une flambée historique de la précarité étudiante. **De 20% en février 2022, le taux de pauvreté dans la jeunesse est passé à 26% en février 2023.**

Plus d'un étudiant sur trois a déjà renoncé à se soigner, 43% des étudiantes ont déjà renoncé ou reporté une visite ou un soin gynécologique, 52% ont dû limiter ou renoncer à leurs achats de loisirs, de sorties ou d'habillement, pour ne citer que ces chiffres.

La minorité présidentielle a fait **rejeter à une voix près** une proposition de loi visant à instaurer le repas à **1 euro pour tous les étudiants**. Cette mesure, qui aurait permis de soulager le quotidien de milliers d'étudiants précaires non-boursiers, a été rejetée.

P.F.A.S : LE PATRONAT AVEC L'AIDE DU GOUVERNEMENT NOUS REFAIT LE COUP DE L'AMIANTE !

Jeudi 4 avril, un projet de loi était présenté à l'Assemblée nationale prévoyant l'interdiction de fabriquer, vendre, exporter et importer tout produit contenant des substances PFAS appelées polluants éternels (présents, entre autres, dans les textiles, les emballages alimentaires, les mousses anti-incendie, les gaz réfrigérants, les revêtements antiadhésifs, les cosmétiques, les dispositifs médicaux, les produits phytopharmaceutiques, etc.). Face au lobbying industriel, le parlement n'a réussi qu'à adopter une proposition de loi visant à les réduire.

La CGT rappelle que les premières alertes scientifiques sur leurs impacts négatifs sur la santé et l'environnement **remontent aux années 1970**. Des études montrent que **les PFAS sont cancérigènes**, agissent sur le **système immunitaire** et que certains sont des **perturbateurs endocriniens** avérés ou potentiels selon l'ANSE.

Comme pour l'amiante, le patronat nous prédit une catastrophe industrielle si les PFAS sont interdits !

La CGT dénonce le court-termisme des logiques financières qui empêche d'anticiper : faute d'investissement, de travail préventif, de recherche et de développement, le patronat met les salarié-es au pied du mur, en leur imposant **soit la fermeture de l'usine, soit de continuer à polluer**. Le capital et la finance opposent systématiquement le social et l'écologie, fuyant ainsi leurs responsabilités.

Pour la CGT, il faut chercher, dès à présent, des alternatives à ces polluants éternels PFAS ou les remplacer par des substances moins dangereuses, non nocives pour les personnes, la nature et la biodiversité, **pour garantir les emplois, la santé des salarié-es et, plus largement, la santé publique**.

Pour la CGT, la santé de toutes et tous doit primer sur les dividendes versés aux actionnaires. Le bannissement des PFAS ne doit pas avoir de conséquences sociales pour les travailleurs et travailleuses qui doivent être informé-es sur les enjeux industriels et sociaux liés à ces polluants éternels. Les Instances Représentatives du Personnel doivent être informées, consultées et jouer un rôle pour anticiper la transformation de l'appareil productif, le rôle des CHS CT est essentiel dans le combat pour la santé des travailleuses et travailleurs.

Pour la CGT, cette transformation doit respecter les travailleurs et travailleuses, la nature et prendre en compte les transitions des métiers et des qualifications. Les emplois ne seront menacés que si les grands groupes n'investissent pas pour trouver des alternatives.

À l'opposé du chantage à l'emploi, la CGT porte le projet du Nouveau Statut du Travail adossé à une Sécurité Sociale Professionnelle qui sécurise l'emploi et les garanties collectives des salarié-es.

La CGT s'investit depuis toujours pour la santé au travail, en y intégrant les questions sociales et environnementales et porte un plan d'actions syndicales pour l'environnement.

NOTRE-DAME : CINQ ANS APRÈS L'INCENDIE DU PLOMB PARTOUT AU MÉPRIS DES RÈGLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE !

Il y a cinq ans... Notre-Dame était en flamme. Le nuage qui s'en échappait emportait, sur l'Île de la Cité et bien au delà, les milliards de particules des 400 tonnes de plomb qui recouvraient la toiture et la flèche.

Il y a cinq ans... Le Collectif Plomb Notre Dame demandait d'urgence l'application des règles de prévention : le confinement de l'édifice et sa décontamination immédiate, l'information et le suivi des personnes concernées parce que vivant ou travaillant dans son périmètre. En réponse à ces demandes, rien n'a été fait.

Il y a cinq ans ... La décision présidentielle était : « *quoiqu'il en coûte* », reconstruire Notre-Dame avant les jeux olympiques 2024 et **le faire... avec du plomb!**

A la pollution liée à l'incendie s'ajoute donc maintenant celle du relargage des poussières de plomb issues de la nouvelle toiture et de la flèche.

Qui en paie le coût humain ?

Des travailleurs et riverains, adultes et enfants, contaminés aujourd'hui et dans le futur, mais invisibles **faute de suivi médical adapté**. Ayant obtenu de haute lutte des documents accablants sur la pollution persistante sur et autour du chantier de reconstruction de Notre-Dame, en juin 2022, nous avons porté plainte avec constitution de parties civiles pour mise en danger de la vie d'autrui. Une juge d'instruction a été désignée. **Mais aucun procès ne s'est ouvert**. Les lenteurs de la justice servent bien les responsables de ce scandale sanitaire et écologique !

Venez nombreux exprimer votre indignation devant un tel mépris de la santé et de la vie !

Rassemblement sur le parvis de Notre Dame Lundi 15 avril 2024 à 18H

GRÈVE À LA MONNAIE DE PARIS : Y-AURA-T-IL DES MÉDAILLES POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 !

Depuis le mardi 19 mars 2024, des ouvriers, employés et cadres de la Monnaie de Paris du site de Paris sont en grève. La production dans plusieurs secteurs est lourdement impactée, voire à l'arrêt depuis plus de 3 semaines.

Après des NAO ratées cette année, les salarié-es réclament juste une reconnaissance à la hauteur de leur engagement, dans un contexte d'inflation persistante et d'excellents résultats pour la Monnaie de Paris.

Augmenter de façon équitable les salaires, à la Monnaie de Paris comme ailleurs, c'est urgent ! Après trois semaines de mobilisation, le directeur général joue le pourrissement de la situation, tente de priver les salariés de la fierté d'œuvrer pour ces olympiades ; il foule aux pieds les valeurs de celles-ci : excellence, respect, courage, détermination.

Face au mépris de la direction, la grève continue...

FORVIA /ALLENJOIE (DOUBS) : 85 % DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN GRÈVE !

Entre annonces de licenciements, reclassements et incertitudes, la CGT a appelé à la grève et au rassemblement devant l'usine de Forvia Allenjoie. Un mouvement massivement suivi en production. L'activité hydrogène était à l'arrêt jeudi pendant la grève.

Une cinquantaine de grévistes étaient réunis, le jeudi devant l'usine Forvia d'Allenjoie, où sont produits des systèmes d'échappements et des réservoirs à hydrogène. Le mouvement de grève, lancé par la CGT, était prévu de 11 h à 15 h, soit un débrayage de deux heures par tournée.

Les raisons de leur courroux sont multiples. Mais la première d'entre elles concerne le devenir d'une équipe de banc d'essai et de maquettage implantée à Bavans. Neuf personnes ont appris, à l'automne 2023, la suppression pure et simple de leur équipe. Au vu de l'activité incertaine de l'entité hydrogène, dont les commandes peinent à décoller, et des perspectives peu reluisantes de

l'activité échappement (fin du thermique en 2035), les possibilités de reclassement seraient ailleurs. Du côté de Siedoubs (sièges) Allenjoie, - « *qui emploie 500 intérimaires* », explique un salarié, ou de Trecia à Étupes.

Activité sous-traitée !

Jeudi, les salariés concernés étaient sur place devant l'usine d'Allenjoie. Parmi eux, le superviseur de l'équipe. « *Au départ, nos activités étaient pour l'échappement. De plus en plus, on travaille pour l'hydrogène* » explique-t-il. « Mais FSE (échappement) ne veut plus de nous et FHS (hydrogène) n'a pas le budget.

"*Forvia préfère visiblement sous-traiter l'activité, malgré des délais et un coût supérieurs* ». Il s'agit d'une forme de délocalisation d'un savoir-faire local. Car certains salariés de l'équipe concernée le confirment, ils ont encore du travail. C'est le cas d'un maquettiste à Bavans. « *Du boulot, j'en ai tout le temps, pour l'hydrogène* ». Des propositions de reclassement ont été faites à Olivier, qui est tombé des nues. « *Un poste chez Peugeot Scooter, en production* », qui ne correspond « *pas du tout* » à ses compétences. « *Aussi, mon DRH m'a montré sur un ordinateur un poste d'informaticien à pouvoir... alors que je n'y connais rien ! Ça fait 20 ans que je fais des prototypes, j'ai quand même un savoir-faire* ».

Des salariés rebasculés vers l'échappement!

Environ « *85 % des salariés en production* » étaient en grève ce jeudi, indique le délégué syndical CGT. Soit entre 80 et 100 personnes. La production de réservoirs à hydrogène était donc à l'arrêt pendant le débrayage.

La production de réservoirs a quoi qu'il en soit de sombres perspectives pour l'année à venir. « *Des salariés ont été informés qu'ils allaient rebasculer sur l'entité échappement, normalement d'ici la fin avril* ». Ce qui génère de nombreuses incertitudes. « *Il n'y a pas d'intérimaires en échappement, donc beaucoup de salariés ne savent pas clairement ce qu'ils vont faire* ». Le tout dans un contexte difficile, où plane la menace de 10.000 suppressions d'emplois en Europe pour le groupe.

PAS DE PROBLÈME DE FIN DE MOIS POUR LES AMIS DE MACRON : LA FRANCE COMPTE DIX NOUVEAUX MILLIARDAIRES !

Le patron de LVMH, Bernard Arnault, conserve sa position **d'homme le plus riche du monde**, et Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal, **celle de femme la plus fortunée**.

La France compte **dix nouveaux milliardaires par rapport à l'an dernier**, selon le classement annuel de Forbes, publié vendredi 5 avril. Le magazine américain, qui évalue la fortune de nombreuses personnalités, estime que **53 Français ont une fortune d'au moins un milliard de dollars**. Parmi les entrants figurent de nombreux héritiers de familles fortunés, dont deux enfants de la **famille Dassault et des descendants des fondateurs de Peugeot**.

Pour la deuxième année consécutive, "***l'homme le plus riche du monde et la femme la plus riche du monde sont Français***" note par ailleurs le magazine.

Le patron du groupe LVMH, Bernard Arnault, confirme en effet sa place de première fortune mondiale, et **pèse 233 milliards de dollars (215 milliards d'euros)**. Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal et 15e du classement, est la première femme, avec une fortune estimée à **99,5 milliards de dollars**.

Elle devance Alain et Gérard Wertheimer, propriétaires de Chanel (**36,8 milliards chacun**). François Pinault (fondateur de PPR, devenu Kering) et sa famille, avec **31,6 milliards d'euros**, qui complètent le top 5 français. Au total, seulement neuf femmes, deux de plus qu'en 2023, figurent parmi les milliardaires français.

Bernard Arnault se place, au niveau mondial, devant le patron de Tesla, Elon Musk (195 milliards), et celui d'Amazon, Jeff Bezos (194 milliards).

KEOLIS-LISIEUX (CALVADOS) : LES REVENDICATIONS ABOUTISSENT !

Les salariés de Keolis Lisieux Normandie, opérateur du réseau urbain de l'Agglomération de Lisieux, ont débuté un mouvement de grève illimité le mardi 2 avril dernier. La Direction de cet entité souhaitait remettre en cause les précédents accords issus du précédent opérateur (RTT,

ancienneté) en jouant du dumping social. La force du mouvement de grève, la détermination des salariés (près de 80% de grévistes) et l'appui quotidien de la CGT, ont permis d'arracher un accord reprenant les conditions du précédent accord :

- Un retour de 15 jours non travaillés supplémentaires avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.
- Un affichage des plannings à l'avance.
- Le doublement de la prime de départ à la retraite.
- Une prime de vacances.
- Des jours « *enfants malades* ». La CGT sera aussi à l'offensive sur les prochains sujets, et notamment de véritables augmentations de salaires pour l'ensemble des salariés dans le cadre des NAO.

L'Union Départementale CGT du Calvados, l'Union Locale de Lisieux et l'ensemble des organisations de la CGT tiennent à féliciter les travailleuses et travailleurs pour leur lutte victorieuse.

Oui, la lutte paie!!! Nous sommes fiers du combat mené par ces salarié-es, qui est le nôtre aussi car il nous montre le chemin à prendre : construire les luttes au plus près du terrain, décidés par les salarié-es eux-mêmes, s'organiser avec la CGT ...

La grève menée par les salariés de KEOLIS montre la voie sur la nécessité de se mobiliser pour nos salaires et nos retraites. Rien n'est inéluctable et collectivement nous pouvons gagner !

HOPITAUX DE MANOSQUE, BANON, FORCALQUIER (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE) : TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS, ACCÈS AUX SOINS DÉMANTELÉ, URGENCES FERMÉES, PERSONNELS MALTRAITÉS, POPULATION EN DANGER !

Le constat est accablant ! Le service des urgences de Manosque est fermé toutes les nuits depuis le 3 avril 2023, parfois même en journée, ceux de Pertuis et de Draguignan sont aussi fermés, celui d'Aix est saturé, de nombreux autres au bord de la rupture... Les situations dramatiques se multiplient... Et les incidents dits « *évitables* » s'accumulent !

En aucun cas, il est question de banaliser cette situation, de s'y habituer ou de l'accompagner !

Exigeons des moyens pour la santé !

Pourquoi accepter de se rendre à l'hôpital pour se faire soigner ou pour y travailler en mode dégradé, avec des services en sous-effectif ?

Personne n'accepterait de prendre un avion en « *mode dégradé* » avec un moteur sur deux qui fonctionne. A cela s'ajoutent la dégradation des conditions de travail, des plannings sans cesse modifiés, un management autoritaire et des salaires ne permettant pas de vivre dignement, poussant vers la sortie de nombreux collègues. Macron, Valletoux, Guérini sont responsables de cette situation ! **413 milliards pour faire la guerre, 6,6 milliards pour les JO**, et si peu pour l'hôpital public et nos salaires.

Ensemble revendiquons :

- Un hôpital et ses services ouverts 24h/24, 7 jours sur 7 !
- Aucun citoyen à plus de 30 minutes d'un accès aux soins !
- Aucun tri des patients !
- Aucune Fermeture !
- Augmentation immédiate du point d'indice à 6 euros !
- Des effectifs en adéquation avec la charge de travail !
- Mise en stage des CDD !

Rassemblement et manifestation jeudi 18 avril 2024 à 17h00 devant le parvis de l'hôpital.

De l'argent pour les hostos, pas pour les J.O. ! Des milliards pour les établissements sanitaires, pas pour la guerre.

OCCUPATION D'UNE AGENCE D'INTÉRIM ADECCO : LES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS REVENDIQUENT L'ÉGALITÉ DES DROITS !

Depuis le vendredi 5 avril, à 14h00 plusieurs centaines de travailleurs sans papiers, grévistes depuis le 17 octobre, occupent l'agence adecco BTP, sur le boulevard voltaire, à paris.

Ces travailleurs réclament qu'Adecco et sa filiale Qappa respectent le droit de grève et les engagements qui ont été pris par ces entreprises, à la suite de l'occupation au mois d'octobre.

En effet, l'intégralité des entreprises d'intérim touchées par ce conflit qui avait démarré le 17 octobre, s'étaient engagées à reprendre les travailleurs intérimaires, dès lors qu'ils auraient les documents administratifs leur permettant de reprendre le travail.

Alors que, cette semaine, plusieurs entreprises de l'intérim se sont engagées dans une démarche permettant la remise au travail ou l'accès à la formation professionnelle des grévistes, Adecco et sa filiale QAPPA s'enferment dans une position dogmatique, reniant leurs engagements et piétinant ainsi le droit de grève.

Faut-il rappeler la responsabilité des services de l'État sur ce qui est du respect du fait de grève c'est à dire la non-discrimination des travailleurs qui ont usé d'un droit constitutionnel pour faire valoir leurs droits ?

Cette attitude patronale témoigne d'une volonté punitive à l'égard de travailleurs qui ont choisi de sortir de l'invisibilité.

Les grévistes, avec la CGT, continueront cette occupation, sans discontinuer, jusqu'à obtention de garanties fermes pour la reprise du travail ou de formations professionnelles pour l'ensemble des grévistes intérimaires.

Cette situation doit cesser sans délai ! La direction d'Adecco et de l'ensemble de la branche doivent assumer leur responsabilité !

La balle est dans leur camp.

LOIRET : GRÈVE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL "DES ENFANTS DORMENT SUR DES MATELAS PAR TERRE"

À l'appel des organisations syndicales CGT et SUD, les salarié-es du secteur médico-social et de la protection de l'enfance, ont défilé à Orléans. Les messages adressés au Conseil Départemental du Loiret dénoncent un manque de moyens et les conditions d'accueil des enfants placés.

Environ 170 professionnel-les de la protection de l'enfance se sont retrouvés jeudi 4 avril. Ils sont partis depuis la Maison de l'Enfance à Orléans, en direction du Conseil départemental du Loiret. Ces professionnel-les s'occupent d'enfants et adolescents, dont la situation sociale nécessite une mesure de protection. Par exemple, suite à une décision judiciaire. Sur place, les manifestants dénoncent les lacunes dans la prise en charge et crient au manque de moyens. Dans la foule, une éducatrice spécialisée à la Maison de l'Enfance du Loiret, qui souhaite conserver son anonymat témoigne : *"On manque de place ! Par exemple, nous avons 22 enfants au lieu de 8, sur un groupe. Il y a 8 lits. Mais la plupart sont soit sur des matelas au sol, soit dans une salle de jeux, sur d'autres matelas"*.

Un accompagnement loin d'être adapté, car en face les professionnel-les sont en sous-effectif. Parmi les manifestants, Luc Boët, délégué syndical à la CGT déplore un manque d'attractivité de la profession.

"Depuis l'an 2000, le SMIC a augmenté de 74% alors que la valeur du point dans notre secteur a augmenté à peine de 16%. Donc des salariés en début de carrière sont en dessous du SMIC".

Et l'autre conséquence du manque de moyens humains et matériels, est l'absence de suivi adapté et personnalisé pour chaque enfant.

Arrivés devant le Conseil départemental du Loiret, qui gère la Maison de l'Enfance, les manifestants ont vu le président du Département, Marc Gaudet, venir à leur rencontre. Un face-à-face tendu. Si les syndicats CGT et Sud ont pu évoquer leurs difficultés au micro devant Marc Gaudet, ce dernier n'a pu en faire autant. Les représentants de la CGT ont ensuite refusé de discuter

de la situation en privé avec le président du département, évoquant un dialogue déjà dégradé. Seuls les représentants de SUD ont accepté.

Pourquoi la Maison de l'Enfance du Loiret se retrouve autant en difficulté ? Pourquoi des ordonnances de placement restent non exécutés ?

La pédopsychiatrie en France est moribonde !

Nous accueillons des jeunes touchés par des troubles psychiatriques sévères, car on ne peut les accueillir ailleurs. Mais aussi des enfants avec des comportements judiciariables, alors qu'ils devraient être sous la direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

BORDEAUX (GIRONDE) : MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES COLLÈGES EN DÉNONÇANT UN « TRI SOCIAL » !

250 manifestants, à l'appel de syndicats enseignants et d'associations de parents d'élèves, sont allés de la place Stalingrad au parvis des Droits de l'homme samedi 6 avril, pour protester contre le « *Choc des savoirs* »

« *On est en train de saper l'Éducation nationale. C'est un service public. C'est à nous. Il faut le défendre* » Un argument largement entendu ce samedi 6 avril place Stalingrad à Bordeaux. Près de 250 personnes, dont beaucoup de familles, s'y sont retrouvées pour manifester contre le « *Choc des savoirs* » que le premier ministre, Gabriel Attal, veut mettre en œuvre dans les collèges à partir de la rentrée 2024. En créant en particulier des groupes de niveau, ce qui cristallise le ressentiment de la communauté enseignante.

Ce rassemblement était organisé à l'appel d'une large intersyndicale (CGT, FO, CFDT, Sud, FSU) mais aussi des deux principales associations de parents d'élèves : FCPE et PEEP. « *Et même s'il ne participe pas à ce mouvement, le corps d'inspection lui-même s'oppose à cette mesure, assure Guillaume, enseignant et militant CGT. Le gouvernement engage cette mesure sans aucun soutien.* » Pour Julie, accompagnante de trois élèves en situation de handicap, et militante Sud, le « *tri pédagogique* » que le gouvernement veut instaurer aboutit à un « *tri social* » : On va stigmatiser les groupes de niveau les plus bas, en y mettant les élèves en difficulté, et ceux dont la langue maternelle n'est pas le français.

Ils ne seront plus en compagnie des enfants qui, jusqu'ici, tirent les classes vers le haut. Et leurs professeurs vont perdre la liberté d'adapter leurs outils pédagogiques à leurs différents profils. On va priver des élèves fragilisés de méthodes qui marchent avec eux.

Dans la durée !

La manifestation de ce samedi était la sixième initiée par les syndicats, mais c'était la première à avoir lieu un week-end, « *et la première à réunir autant de monde* ». Le cortège est allé de la place Stalingrad jusqu'au parvis des Droits de l'homme, à côté du tribunal judiciaire. « *Juste un peu plus d'une heure de manifestation afin de garder le temps de discuter une fois arrivés sur place, explique Guillaume. L'idée, c'est d'inscrire notre mobilisation dans la durée, en y associant aussi les professeurs des écoles et ceux des lycées. Eux aussi sont concernés par cette réforme.* »

ALLIER : RÉPRESSION SYNDICALE, LA CGT L'EMPORTE EN JUSTICE !

Le 4 avril 2024, trois militants CGT de l'Allier, Caroline Berardan, membre du Collectif de direction de l'Union Locale de Montluçon, Elena Blond, membre du Collectif de direction de l'Union Locale de Montluçon et membre du Bureau de l'UD, et Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'Union Départementale, étaient une nouvelle fois convoqués devant la justice pour répondre d'un délit d'entrave à la circulation suite à une opération escargot du 11 décembre 2019. Le jugement a été rendu dans la foulée de l'audience. Alors que le procureur avait requis une qualification de l'affaire en délit, avec une amende de 150 € avec sursis, la brillante argumentation développée par l'avocat des militants, Maître Nury, a permis la requalification des faits en contravention de catégorie 2, **rendant les faits prescrits**.

C'est avec satisfaction que les 300 militants présents devant le tribunal ont accueilli cette décision de justice qui, pour les militants, est reçue comme une relaxe. Pour autant, nous ne pouvons ignorer l'acharnement judiciaire à l'encontre des militants CGT et plus particulièrement dans le

département de l'Allier. La défense de l'intérêt général ne doit pas servir de prétexte à la justice pour amener des militants devant les tribunaux.

La mobilisation de tous a permis cette victoire, qui renforce notre détermination à agir pour la défense des travailleuses et des travailleurs.

Quand on attaque un militant de la CGT, c'est à toute la CGT que l'on s'attaque.

USINE RENAULT DU MANS (SARTHE) : LA CGT DÉNONCE « UN RECOURS ABUSIF » D'INTÉRIMAIRES EN FONDERIE !

La section CGT de l'usine Renault du Mans était réunie devant le site, jeudi 11 avril 2024, pour protester contre le recours à l'intérim dans la section fonderie. Recours qu'elle juge « *abusif* », s'appuyant sur un rapport de l'inspection du travail sur la période 2021-2023. Depuis, un recrutement est en cours.

Un « *bureau d'embauche virtuel* » avait été installé le midi par la section CGT. Cette dernière entendait ainsi dénoncer « *le recours abusif à l'intérim* » dans la section fonderie, part importante de l'activité de l'usine qui fabrique des châssis de voitures électriques pour les marques Renault, Dacia et Nissan.

L'intérim représente « *19 % de l'effectif* », alors que des embauches en CDI pourraient être réalisées

REPRESSION SYNDICALE : FLEURY MICHON (VENDEE), SOUTIEN AU DÉLÉGUÉ SYNDICAL !

Soutien à Anthony : Depuis quelques mois, se succèdent une série d'intimidations et de répressions à l'encontre des militants et de sympathisants de la CGT Fleury Michon. Nous ne pouvons plus rester silencieux face à cette oppression. Il est temps de montrer notre solidarité et notre détermination. L'heure est venue de soutenir notre camarade Anthony, du site des Aides Culinaires, qui fait l'objet d'une procédure disciplinaire sans avoir été informé des griefs qui lui sont reprochés. C'est pourquoi la CGT Fleury Michon lance un appel à une mobilisation massive **le 19 avril à 15H00 devant la gare à Pouzauges.**

Rejoignez-nous pour être nombreux et déterminés à faire entendre notre voix, pour défendre nos droits et montrer à la direction que nous ne reculerons pas. Pour cela, La CGT Fleury Michon appelle l'ensemble des travailleurs à se mettre en grève : **du lundi 15 avril 0H00 au mardi 16 avril à 6H00.** Nous sommes la CGT, indivisible et déterminée. Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous vaincrons ! Solidarité !

UN PREMIER PAS VERS UNE REPRISE EN MAIN DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE ?

La proposition de loi « *visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement* » a été définitivement adoptée au Sénat le mercredi 3 avril. Dans la prolongation de la mobilisation des salariés et retraités, avec la CGT en première ligne, pour faire barrage au projet de découpe d'EDF dénommé « *Hercule* », les parlementaires ont institutionnalisé notamment :

- L'extension des TRVE aux artisans, aux TPE, aux petits agriculteurs, aux bailleurs sociaux et aux collectivités.
- L'interdiction de réouverture du capital d'EDF sans passer par une modification devant le Parlement.

La FNME-CGT salue l'aboutissement de l'ensemble de ce processus qui permet d'une part, de protéger un nombre conséquent d'usagers et d'entreprises de l'augmentation des prix de l'énergie et d'autre part d'introduire des garde-fous contre toute velléité de découpage d'EDF. Ce sera aussi un point d'ancrage très fort pour défendre **notre statut national des IEG et les conquits sociaux des agents actifs et retraités.**

Vigilante, la FNME-CGT sera attentive à la publication des décrets d'application. Les lobbyistes à la solde des milieux d'affaire ne sont jamais loin pour amoindrir l'intérêt général aux bénéfices d'intérêts particuliers. C'est une victoire dans la bataille des idées car, même si le texte maintient le

statut de société anonyme d'EDF, il lui assure un qualificatif **d'entreprise « d'intérêt national »**. Pour la FNME-CGT ce n'est donc qu'une 1ère étape ! A l'occasion de la date anniversaire de la création d'EDF/GDF ce 8 avril, la FNME-CGT invite les travailleurs, les retraités et les usagers à multiplier les initiatives pour revendiquer un réel service public de l'Energie par la création de 2 EPIC (Gaz et Electricité). Ce retour à une maîtrise et à un contrôle par l'Etat est le seul moyen de retrouver l'indépendance et la souveraineté énergétique pour le Pays. Comme l'explique le Programme Progressiste de l'Energie de la FNME-CGT, **cette nationalisation complète, associée à une sortie des logiques de Marché sont les seules solutions pour garantir une énergie fiable, décarbonée et accessible à tous.**

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement